



**DONS, ADHÉSION, BÉNÉVOLAT...**

# Deux tiers des Français impliqués dans la vie associative

**En 2021, en France, deux tiers des 16 ans et plus déclarent avoir été impliqués comme bénévoles, adhérents ou donateurs dans une association au cours des douze derniers mois. Le bénévolat, don de temps souvent spontanément associé au secteur associatif, est la forme de participation la plus courante, mais pas la seule : il concerne un quart de la population. Plus largement, quatre personnes sur dix ont participé à une association comme bénévoles, militants, volontaires ou adhérents. La moitié de la population a effectué au moins un don au cours des douze derniers mois, souvent pour des sommes annuelles inférieures à 50 € (pour les quatre cinquièmes des donateurs). Les seniors (65 ans et plus), qui disposent de davantage de temps libre, sont plus souvent bénévoles, tandis que les plus jeunes (16-24 ans) sont plus fréquemment adhérents, notamment car ils sont plus souvent inscrits dans un club sportif. L'héritage familial – avoir un membre de sa famille ou de son entourage impliqué dans une association à l'adolescence – reste déterminant. Le sexe, l'âge, les niveaux de revenus ou de diplômes, ou encore la configuration familiale ont un effet moindre.**

**Mathilde Didier,**  
adjointe à la cheffe  
de mission enquêtes,  
données et études  
statistiques (INJEP)

**Q**ui sont les Français qui sont impliqués dans le secteur associatif, par leur participation ou par leurs dons ? Sont-ils forcément bénévoles ? Se sentent-ils « engagés » ? Pour le savoir, l'INJEP a interrogé en 2021 plus de 10 000 Français de 16 ans et plus, dans le cadre de l'enquête nationale sur l'engagement associatif et les dons (ENEAD). Cette enquête quantitative

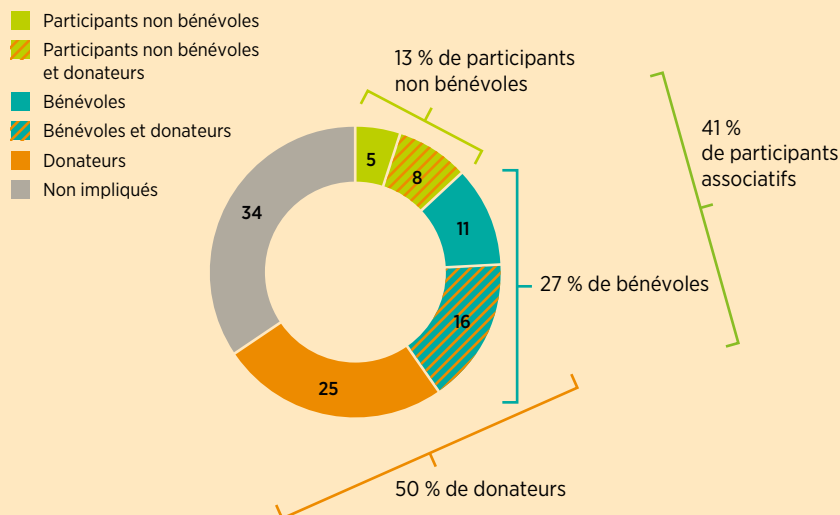
inédite détaille les différentes formes que peut prendre la participation associative. Au sens large, la sphère des participants d'une association inclut l'ensemble de ses adhérents ou des personnes qui participent à ses activités. Au sein des participants, l'enquête permet d'identifier le cercle plus restreint des bénévoles, qui inclut tous ceux qui donnent de leur temps pour contribuer au fonctionnement ou aux activités de l'association, et notamment les dirigeants associatifs (membres du bureau, du conseil d'administration) ou participants à une instance décisionnelle. Elle permet aussi d'identifier les donateurs, qui contribuent sous forme de dons à une ou plusieurs associations. Les deux tiers des 16 ans et plus contribuent à au moins une association en France : 24 % donnent et participent, comme bénévoles ou d'une autre manière [encadré « Définitions », p. 4], 16 % participent mais sans effectuer de dons d'autre part, et enfin 25 % donnent sans participer par ailleurs [graphique 1, p. 2].

## **Quatre Français sur dix participent à la vie associative**

L'implication dans la vie associative peut prendre diverses formes et différents degrés d'intensité, allant de la simple adhésion jusqu'à la prise de responsabilités. Ainsi, 41% des 16 ans et plus ont participé à la vie associative au cours

## graphique 1

### Les différentes formes d'implication associative au sein de la population des 16 ans et plus (en %)



Source : enquête ENEAD, 2021.

Note de lecture : 27% des Français sont bénévoles dans une association; 16% sont bénévoles et aussi donateurs, les autres (11%) sont uniquement bénévoles. 34% ne participent ni ne donnent à aucune association.

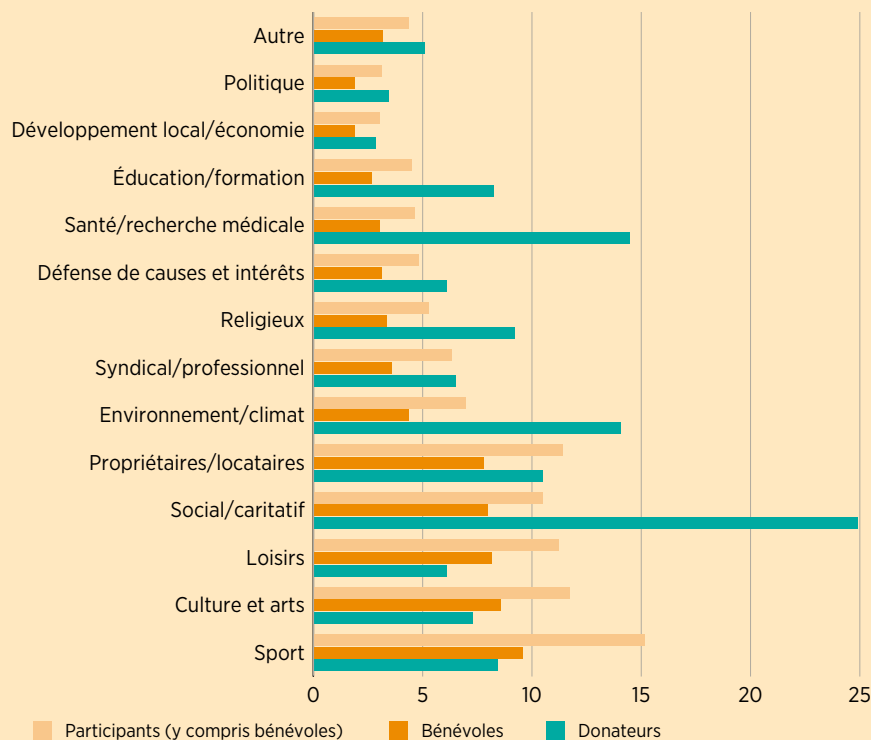
des douze derniers mois, c'est-à-dire qu'ils déclarent avoir été adhérents, bénévoles, membres du bureau, militants ou volontaires dans au moins une association.

Participer à une association ne signifie pas nécessairement prolonger sa contribution au-delà d'une simple présence ou de la pratique d'activités proposées. Par exemple, un membre d'un club de badminton peut participer en pratiquant son sport avec les autres membres (comme s'il était client d'un service, qui pourrait aussi bien être proposé dans un cadre marchand non associatif), ou il peut contribuer en sus au fonctionnement du club en donnant de son temps, par exemple pour participer aux tâches d'inscription des adhérents en début d'année, pour encadrer des joueurs débutants, etc. et être alors bénévole.

Sans surprise, les participants non bénévoles sont nombreux au sein des associations qui proposent des services pour leurs propres adhérents, par exemple au sein des associations syndicales ou professionnelles (43% de leurs participants ou adhérents ne sont pas bénévoles), d'éducation ou de formation (41% de participants non bénévoles), ou des associations sportives (37% de participants non bénévoles) [graphique 2, p. 2]. Les bénévoles sont plus nombreux au sein des associations caritatives, où ils représentent plus des trois quarts des participants : en effet, ces associations regroupent généralement des personnes désireuses de donner de leur temps pour aider un public externe. Le principal ressort de la participation aux activités des associations est la convivialité ou la rencontre d'autres personnes ayant les mêmes préoccupations (motivation citée par 50% des répondants), suivi du souhait d'aider des personnes en difficulté et de se rendre utile à la société (43%), puis de la défense d'une cause (34%). À l'inverse, les personnes ne participant pas à une association, ni comme bénévole, ni comme adhérent, citent le manque de temps en raison de contraintes familiales ou professionnelles comme frein principal (plus d'un tiers des non-participants). Le manque d'intérêt est davantage cité par ceux qui n'ont jamais participé à une association (24%) que par ceux qui ne participent plus (11%).

## graphique 2

### Participation, bénévolat et dons par secteur associatif (en %)



Source : enquête ENEAD, 2021.

Note de lecture : au cours des douze derniers mois, parmi les 16 ans et plus, 25% ont fait au moins un don à une association sociale ou caritative; 12% ont adhéré ou participé au moins une fois à une association culturelle ou artistique, et 9% l'ont fait comme bénévoles.

## Plus d'un quart des Français sont bénévoles

27% des 16 ans et plus ont déclaré avoir été bénévoles et/ou membres du bureau dans au moins une association au cours de l'année écoulée. Seulement 41% des bénévoles se déclarent spontanément « engagés » pour ou dans une association; cette proportion est logiquement inférieure parmi les participants ou adhérents non bénévoles [27%, [tableau 1, en ligne](#)]. L'implication des bénévoles est en fait très variable : le temps qu'ils consacrent à leur activité associative et la multitude des tâches qu'ils peuvent être amenés à effectuer varient fortement. Dans notre enquête, 71% des bénévoles déclarent faire du bénévolat associatif au moins une fois par semaine, mais cette proportion dépend beaucoup de la manière dont sont formulées les questions posées aux enquêtés. Le Baromètre de l'IFOP pour France Bénévolat donne par exemple un taux de bénévolat proche avant la crise sanitaire (24% en 2019), mais une proportion de bénévoles donnant du temps chaque semaine autour de 40% (France Bénévolat, 2022).

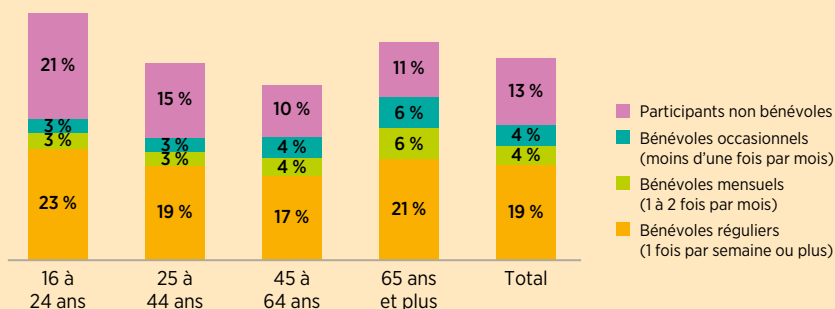
## Les plus jeunes et les plus âgés participent davantage

La participation associative est plus fréquente parmi les plus jeunes et parmi les plus âgés. Ces derniers sont plus souvent bénévoles, probablement en raison du temps libre dont disposent les personnes retraitées : 33% des 65 ans et plus et 29% des 16-24 ans, contre 25% des 25-64 ans. *A contrario*, les évolutions – professionnelles comme familiales – liées à l'entrée dans la vie adulte semblent s'accompagner d'une baisse du bénévolat après 25 ans. L'influence de l'âge est toutefois plus réduite si l'on s'intéresse seulement au bénévolat hebdomadaire, qui varie de 17% chez les 45-64 ans à 23% chez les 16-24 ans. En considérant l'ensemble des participants, adhérents comme bénévoles, ce sont les plus jeunes qui sont davantage impliqués dans la vie associative : 50% des 16-24 ans et 44% des plus de 65 ans, contre 40% des 25-44 ans et 35% des 45-64 ans. Plus fréquente chez les plus jeunes, l'adhésion à un

club sportif contribue à expliquer ces écarts. Ces effets sont confirmés toutes choses égales par ailleurs : les 16-24 ans participent nettement plus à la vie associative que les 25-44 ans (+13 points); ils sont également plus souvent bénévoles (+4 points), de même que les 65 ans et plus (+5 points par rapport aux 25-44 ans).

### graphique 3

## Participation et bénévolat par tranches d'âge (en %)



Source : enquête ENEAD, 2021.

Note de lecture : 21% des 16-24 ans sont adhérents non bénévoles. 21% des 65 ans et plus ont une activité bénévole au moins une fois par semaine.

### source

## L'enquête nationale 2021 sur l'engagement associatif et les dons

Cette étude s'appuie sur les résultats de l'enquête nationale sur l'engagement associatif et les dons (ENEAD), réalisée par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), qui, pour la première fois, interrogeait les Français sur leur implication dans la vie associative, c'est-à-dire à la fois sur leurs dons mais aussi leur participation comme bénévole, adhérent ou sous une autre forme. 10 332 personnes de 16 ans et plus – sélectionnées selon la méthode des quotas pour être représentatives de la population de chaque région selon les variables de sexe, âge (quatre modalités), catégorie socioprofessionnelle (cinq modalités), niveau de diplôme (deux modalités) et taille d'agglomération (cinq modalités) – ont été interrogées entre le 15 février et le 15 avril 2021 par Internet (en métropole) ou téléphone (dans les DOM). La plupart des questions portaient sur les douze derniers mois.

Il était demandé aux enquêtés s'ils avaient été salariés d'une association, bénéficiaires (ou usagers), et s'ils se sentaient « engagés dans/pour une association ». Ensuite, pour quatorze secteurs (dont « autres ») couvrant l'ensemble des activités du domaine associatif, il était demandé aux enquêtés s'ils avaient fait un don (quel que soit son montant ou sa nature) et/ou participé (même ponctuellement) à au moins une association : l'objectif est ainsi de mesurer de manière exhaustive la part des Français impliqués auprès d'associations d'une manière ou d'une autre. En fonction de leurs réponses, les individus étaient invités à préciser dans combien d'associations ils étaient impliqués; s'ils étaient adhérents, bénévoles, militants, volontaires, membres d'un bureau ou exerçant une autre responsabilité; ainsi que diverses caractéristiques de leurs dons, participations, ou des associations concernées. Les moins impliqués étaient quant à eux interrogés sur les freins à leur implication.

Être bénévole au sein d'une association est socialement valorisant. De ce fait, les personnes interrogées pourraient avoir tendance à surévaluer leurs participations bénévoles par un effet dit de « désirabilité sociale ». Pour cette raison notamment, le nombre de bénévoles fait l'objet d'estimations différentes selon les enquêtes, et est donc à considérer avec précaution (Prouteau, 2019).

## Les hommes et les femmes ne s'impliquent pas dans les mêmes domaines

Les femmes se tournent plus souvent vers les associations sociales ou caritatives, la protection de l'environnement ou du climat, ou encore la santé et la recherche médicale, tandis que les



## définitions

- **Donateur** : personne qui a répondu « oui j'ai donné » à au moins une association (d'un des quatorze secteurs cités). Le don peut être une somme d'argent (quel qu'en soit le montant, déductible ou non des impôts) ou un bien (aliment, vêtement...).
- **Participant** : personne qui a répondu « oui j'ai participé » à au moins une association, que ce soit en tant que bénévole (cf. ci-dessous), militant, volontaire et/ou adhérent (membre d'une association ; l'adhésion étant le plus souvent conditionnée au paiement d'une cotisation). Les salariés d'une association ne sont pas inclus s'ils ne participent à aucune association en dehors du cadre de leur travail.
- **Bénévole** : participant qui s'est déclaré bénévole et/ou membre d'un bureau, d'un conseil d'administration, etc. ; on estime que ces derniers, de fait, consacrent forcément de leur temps à l'association dans laquelle ils exercent une responsabilité, d'où leur inclusion dans la sphère des « bénévoles » au sens de cette étude, même s'ils ne se déclarent pas tous explicitement eux-mêmes comme tels. Il convient de noter que la mesure du « bénévolat », notion couramment utilisée, peut varier fortement avec la manière d'interroger les enquêtés (Prouteau, 2019).

hommes participent davantage aux associations sportives, de propriétaires ou de locataires, syndicales ou professionnelles, ou encore politiques [graphique 4, en ligne]. Au total, tous secteurs confondus, hommes et femmes ont autant de chances de participer ou d'être bénévoles dans une association, à autres caractéristiques comparables [tableau 2, en ligne].

Les plus aisés et les plus diplômés ont plus de chances de s'impliquer dans une association, par exemple comme bénévoles ou comme adhérents. Par rapport aux titulaires d'un bac général ou technologique et à autres caractéristiques comparables, les diplômés d'au moins un master sont plus souvent bénévoles associatifs (6 points de plus), tandis que les personnes sans diplôme le sont moins (-6 points). Les personnes seules sont également moins souvent bénévoles que les personnes en couple (à autres caractéristiques comparables).

Enfin, les parents participent plus souvent que les personnes sans enfants aux activités d'une association, sans toutefois y être bénévoles, probablement en raison des activités culturelles ou sportives pratiquées par leurs enfants.

### La moitié des Français sont donateurs

L'enquête mobilisée dans cette étude [encadré « Source », p. 3] a cherché à recenser de manière exhaustive les dons à des associations, monétaires (quel qu'en soit le montant, déductible ou non des impôts) ou en nature (aliment, vêtement...), pourvu qu'ils soient sans contrepartie (le paiement de cotisation ou d'adhésion est donc exclu). Selon cette définition, 50 % des Français ont effectué au cours de l'année écoulée au moins un don à une association, souvent pour des sommes

relativement faibles. Un tiers des répondants seulement déclarent que le montant total de leurs dons s'élève à au moins 20 € au cours de l'année écoulée, un cinquième à au moins 50 € ; 12 % des Français ont donné exclusivement en nature. Ce panorama permet d'aller au-delà des seuls dons ouvrant droit à un crédit d'impôt, qui concernent 20 % seulement des foyers imposables en 2021 (Bazin *et al.*, 2022).

### L'héritage familial est un déterminant essentiel

Les Français qui, à l'adolescence, ont ou avaient un membre de leur famille ou de leur entourage participant ou donateur ont beaucoup plus de chances de donner ou de participer eux-mêmes à une association.

Les plus aisés et les plus diplômés ont plus de chances de s'impliquer dans une association, par exemple comme bénévoles ou comme adhérents.

Ainsi, deux tiers des personnes (67 %) qui ont vu un membre de leur entourage faire des dons à une association le font eux-mêmes, contre 42 % de ceux n'ayant pas cet héritage familial. De même, ceux dont un membre de l'entourage participait à la vie associative lors de leur adolescence sont 38 % à se déclarer bénévoles, contre 21 % de ceux ne bénéficiant pas de cet héritage familial. L'impact de l'héritage familial est bien supérieur à celui du sexe, de l'âge, des niveaux de revenus ou de diplômes, ou encore de la configuration familiale [tableau 2, en ligne].



## sources bibliographiques

- Bazin C., Duros M., Malet J., *La générosité des Français face au Covid*, Lyon, Recherches & Solidarités, novembre 2022.
- Dumartin S., Firquet S., « 1,3 million d'associations : des hôpitaux et EHPAD aux associations de parents d'élèves et aux clubs de gym », *INSEE Première* n° 1857, 2021.
- France Bénévolat, « L'évolution de l'engagement bénévole associatif en France, de 2010 à 2022 », étude réalisée par l'IFOP, avec le soutien du Crédit Mutuel et l'appui de Recherches & Solidarités, janvier 2022.
- Prouteau L., *Pourquoi des estimations différentes du bénévolat ? De la nécessité d'une approche méthodologique*, lionel-prouteaumonsite-orange.fr, version de décembre 2019.

**Directeur de la publication** : Augustin Vicard.  
**Comité éditorial** : Samuel James, Mathilde Renault-Tinacci, Thomas Venet.  
**Rédacteur en chef** : Roch Sonnet.

**Correction** : Rachel Laskar.  
**Mise en page** : Opixido.  
**Impression** : MENJS.  
**ISSN 2555-1116**.